



CAHIER DES CHARGES

SITE DE VALORISATION DU PATRIMOINE ECRIT, GRAPHIQUE ET SONORE EN OCCITANIE

Calendrier

Parution de l'offre : 18 octobre 2023

Délais de réponse : vendredi 1^{er} décembre 2023

Contact :

Occitanie Livre & Lecture

Mélanie Marchand, chargée de mission Bibliothèques et Patrimoine

melanie.marchand@occitanielivre.fr

I. Nature et contexte

A. Occitanie Livre et lecture

À la croisée des politiques publiques nationales et régionales, **Occitanie Livre & Lecture** a pour objectif de rassembler tous les professionnels du livre et de la lecture en région. Avec plus de 1 200 auteurs et traducteurs, 280 maisons d'édition, 250 librairies indépendantes, 1 000 bibliothèques et archives et 330 médiateurs du livre, la région Occitanie offre un maillage dense d'acteurs et actrices du livre, de la lecture publique et des littératures.

Signataire du Pôle Associé Régional avec la Bibliothèque nationale de France, Occitanie Livre & Lecture fédère notamment le réseau des établissements documentaires détenteurs de fonds patrimoniaux (bibliothèques, services d'archives et musées) au sein de la commission Patrimoine.

B. Les établissements détenteurs de fonds patrimoniaux

L'Occitanie compte 103 établissements détenteurs de fonds patrimoniaux : 42 bibliothèques territoriales, 13 archives départementales, 10 archives municipales, 11 bibliothèques universitaires ou d'enseignement supérieur, 15 musées, 1 centre de documentation, 5 établissements de conservation spécialisés et 6 mairies.

Ces établissements se réunissent au sein de la Commission Patrimoine et mettent en œuvre des opérations concertées de signalement et de numérisation via des groupes de travail. Un groupe de travail consacré à la valorisation du patrimoine sera constitué début 2024.

II. Objectifs et publics cibles

A. La nature du projet

Le projet concerne la création et la maintenance d'un site internet de valorisation du patrimoine écrit, graphique et sonore conservé en région Occitanie. Les contenus sont proposés par plusieurs établissements documentaires et publiés sur des plateformes externes. Le site permet de regrouper l'ensemble des créations.

B. Objectifs

Les objectifs du projet sont de :

- Valoriser les ressources patrimoniales et les rendre attractives.
- Favoriser l'accès aux ressources numérisées (renvoi vers Gallica et vers les bibliothèques numériques des établissements partenaires).
- Valoriser les auteurs et la création contemporaine.
- Favoriser la coopération entre établissements documentaires de la région Occitanie.

C. Publics-cibles

Ce site s'adresse principalement au grand public, dont notamment les amateurs éclairés, fréquentant les institutions culturelles (bibliothèques, archives, musées) et sensibles aux enjeux sociétaux.

III. Prestation attendue

A. Périmètre du projet

- La conception graphique et ergonomique du site
- La conception technique du site dans ses parties back-office et front-office
- La réalisation technique du site et sa mise en ligne
- La formation des agents chargés de l'administration du site
- La maintenance du site sur une période de 3 années à compter de sa réception

B. Budget prévisionnel

Le budget envisagé de l'opération est de 13 000€ TTC pour l'ensemble de la prestation (hors hébergement du site et hors maintenance).

C. Délais

La mise en ligne du site complet est attendue pour janvier 2025, étant entendu que la rédaction des contenus sera assurée par l'agence.

Les jalons du projet sont les suivants :

Notification du marché	T 0	Janvier 2024
Réunion de lancement / identité	T 0 + 1 mois	Mercredi 31 janvier 2024
Conception ergonomique et graphique	T 0 + 3 mois	Avril 2024
Conception technique	T 0 + 3 mois	Avril 2024
Réalisation, paramétrage et mise en ligne du site (test)	T 0 + 6 mois	Juillet 2024
Mise en ligne du site (production)	T 0 + 8 mois	Septembre 2024
Formation	T 0 + 8 mois	Septembre 2024

D. Acteurs du projet et rôle de chacun

La réalisation du site implique la collaboration de deux entités dont les missions seront réparties de la façon suivante :

Le prestataire :

- Propose un planning de réalisation en accord avec l'équipe projet de l'agence
- Assure la réalisation des quatre points détaillés ci-dessous à savoir : la conception graphique, la réalisation technique, la mise en ligne et la maintenance du site, la formation. Il assure également la coordination de l'ensemble de ces opérations.
- Précise les spécifications techniques nécessaires à l'hébergement du site. (L'hébergement étant potentiellement assuré par un autre prestataire dédié)

L'équipe projet (OLL) :

- Valide la/les propositions graphiques et d'ergonomie ainsi que les principales étapes de réalisation techniques de l'ouvrage
- Réalise les tests en pré-production et procède aux vérifications
- Veille au respect du cahier des charges

- Fournit les contenus nécessaires : images, logos, textes, etc.
- Édite les contenus du site à partir du gabarit proposé par le prestataire

IV. Détail des prestations attendues

A. La conception graphique et ergonomique du site

Le travail devra comprendre :

- Cadrage de l'identité du site (storytelling du site). Compte-tenu de la diversité des établissements partenaires et des fonds à valoriser, l'équipe projet souhaite une identité forte, portée par un esprit décalé et un ton léger. Une séance de travail avec l'équipe projet permettra d'affiner cette identité. La date de la réunion est fixée au mercredi 31 janvier 2024.

- La recherche du style graphique adapté à la demande de l'équipe projet, l'objectif étant de rendre le site dynamique, attractif et moderne (peu institutionnel).

La charte graphique sera adaptée au format post en vue des publications sur instagram. (Préparation d'éléments graphiques réutilisés sur canva : gabarit, typographie, animations...).

- La conception ergonomique du site et de son arborescence détaillée, la réalisation des maquettes des gabarits de pages du site.

- La réalisation de l'ensemble des éléments de navigation et des différents niveaux de titre.

- Les déclinaisons responsives du site : mobiles (320px), tablette (768px), desktop (1024px). L'usage mobile sera privilégié.

B. La réalisation technique

Les développements techniques du site porteront sur les éléments suivants :

- L'intégration de l'ensemble des pages du site, en assurant sa déclinaison sur tous les supports mobiles. L'ensemble devra fonctionner à minima avec les navigateurs Firefox, Chrome, Safari (Mac/PC), Opéra, Edge (dernière version stable). Le site doit également fonctionner sur les principaux smartphones et tablettes (iOS, Android, Windows Mobile).

- La mise en place d'un CMS pour une gestion autonome du site dans son ensemble

- (en option) L'installation d'un module statistique Matomo.

C. La formation

Le prestataire devra assurer la formation des collaborateurs de l'agence à l'administration du site. Cette formation pourra se faire dans les locaux de l'agence (à Toulouse et Montpellier) ou à distance.

V. ERGONOMIE DU SITE

A. Navigation principale

L'accès à l'information doit se faire de la manière la plus fluide possible.

Elle propose des outils de recherches transversaux couvrant l'ensemble des pages du site.

Plusieurs gabarits de page sont attendus :

- page d'accueil (Home)
- page archive des « on vous dit »

- page d'information : crédits/ mentions légales/ présentation des partenaires)
- page contenu « thématique » (avec insertion de média et rebond vers les autres contenus du dossier)
- page archive des dossiers thématiques

Les contenus

Les contenus seront hébergés sur des plateformes externes de type Youtube pour la vidéo, mixcloud pour les audios, instagram pour les posts, visionneuse Gallica (protocole IIIF) ... Le site permet de regrouper l'ensemble des créations.

Une attention particulière sera apportée à la mise en page harmonieuse des intégrations.

Post instagram « On vous dit »

Des posts « on vous dit » seront répartis dans plusieurs catégories (on vous dit qui / pourquoi / où / comment / quand ...)

La page d'accueil donne accès à 3 ou 4 emplacements « post ».

Ces posts sont publiés 1 fois par semaine sur instagram et apparaissent sur le site via une visionneuse intégrée.

Les posts seront identifiés (catégorie, provenance, ...) L'indexation complémentaire (titre du post, catégorie, nom de l'établissement, url) devra remonter sur le site.

Dossier « On vous dit tout sur ... (thématique) » (titre provisoire)

Une thématique annuelle sera déclinée avec une note d'intention « angle » en amorce et la publication d'un contenu éditorialisé (vidéo/audio/image/texte associé à des documents patrimoniaux) une fois par mois, de septembre à juin.

Les contenus vidéos/audios seront hébergés sur des plateformes externes.

Seront mentionnés plusieurs éléments : titre/ texte d'accroche / durée de lecture-visionnage- d'écoute / date de publication/ partenaire (cf exemple site : l'influx <https://www.linflux.com/>)

« On vous dit qui on est » (titre provisoire)

« On vous dit qui on est » constitue la partie institutionnelle du site qui présente des informations générales (présentation du projet, des partenaires)

B. La navigation secondaire

Un accès sera prévu pour la consultation des productions antérieures par système de tags et de flux.

Pour assurer l'accès en profondeur, un menu déroulant permettra d'accéder aux « on vous dit » par catégories et par thématique.

VI. FONCTIONNALITÉS DU SITE

A. Les groupes d'utilisateurs

Le site sera administré par les chargés de mission d'Occitanie Livre & Lecture

Plusieurs profils d'utilisateurs sont à prévoir : administrateur / éditeur / utilisateur

L'administrateur du site : Il est en charge de l'administration de l'ensemble des données et des paramètres du site.

Les éditeurs (chargés de mission et les collaborateurs de l'agence, soit a priori 5 personnes) : Ils sont identifiés individuellement et accèdent en consultation et en écriture à la totalité des informations et des services du site. (Back-Office)

Les utilisateurs : le grand public accède en consultation aux informations et aux services du site « grand public » (Front Office)

B. Fonctionnalités

Gestion des contenus

Création autonome de pages et d'articles via un CMS

- Création de page, création d'articles avec les fonctionnalités classiques d'un éditeur de texte, intégration de média.
- Programmation de la mise en ligne automatique d'un contenu à une date donnée.
- Possibilité de définir la date limite de visibilité d'un article.

Nous souhaitons la mise en place d'un CMS sobre, qui permet de construire des pages à faible écoindex (<https://www.ecoindex.fr/>)

Moteur de recherche et présentation des résultats

Recherche

- Recherche sur l'ensemble des informations du site
- Recherche par métadonnées sur les documents : titre, type de document, mots-clés, etc.
- Filtrage de la recherche à posteriori sur les champs spécifiques (thème, période, type de document, etc.)
- Auto-complétion
- Non sensible à la casse
- L'opérateur implicite entre les mots de recherche sera ET
- Présent sur toutes les pages du site

Présentation des résultats des recherches

- Page de résultat unique pour tous les types de résultats
- Fonction de tri (pertinence, chronologie, alphabétique, etc.)

Partage et réseaux sociaux

L'utilisation d'un widget de récupération des posts instagram sera à prévoir, ainsi que l'intégration d'une visionneuse gallica (protocole IIIF).

Le site permettra de partager des contenus sur les réseaux sociaux. Des fonctionnalités de partage (envoyer par mail) seront également proposées.

VII. Demandes complémentaires

A. Respect de la loi de 2018 RGPD

L'hébergeur choisi sera conforme RGPD et souverain.

B. Respect des normes d'accessibilité

Le site réalisé devra respecter les normes de conformité aux règles du W3c et du RGAA (niveau double A), afin de répondre à l'article 47 de la loi du 11 février 2005 qui « impose aux services de communication publique en ligne des services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent », d'être accessibles aux personnes handicapées, tout handicaps confondus.

Le score attendu des pages principales devra être supérieur au moins à 75% RGAA.

C. Optimisation du référencement

Le site devra être conçu de sorte que le code HTML respecte les standards SEO notamment en matière de balises titres et de méta-informations.

D. Eco-conception

Le site devra répondre aux bonnes pratiques d'écoconception décrites sommairement dans le site de l'ADEME et disponible à l'adresse : <https://communication-responsable.ademe.fr/numerique/devenir-un-eco-communicant-web/les-bonnes-pratiques-pour-un-site-web>

Celles-ci s'appuient sur le référentiel 'Ecoconception web : les 115 bonnes pratiques du collectif GREEN IT disponible à l'adresse <https://github.com/cnumr/best-practices/tree/main#la-liste-des-bonnes-pratiques>

Sur la partie éco-conception, il existe également le Référentiel général d'écoconception de services numériques (RGESN) : <https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/publications/referentiel-general-ecoconception/>

VIII. GARANTIE

La garantie consiste en la maintenance et l'assistance sur l'ensemble du site dans ses fonctionnalités front et back-office.

La garantie d'une durée d'un an prend effet à la date qui suit la vérification de service régulier.

Cette assistance vise à corriger les erreurs de fonctionnement ou bogues éventuels sur une version du site. Il s'agit de défauts reproductibles de conception ou de réalisation, se manifestant par des anomalies de fonctionnement émettant un message d'erreur ou dont le résultat n'est pas conforme à la documentation associée au logiciel.

Le prestataire s'engage à résoudre l'ensemble des anomalies constatées et transmises par Occitanie Livre & Lecture.

Occitanie Livre & Lecture informe le titulaire par tout moyen à sa disposition permettant d'enregistrer à une date certaine de réception les anomalies constatées sur le système mis en œuvre.

Le délai d'indisponibilité est le délai pendant lequel l'anomalie subsiste après que le prestataire est intervenu. Si le prestataire n'est pas intervenu, le délai d'indisponibilité débute à la date certaine de déclaration de l'anomalie entraînant l'indisponibilité.

Si à l'issue de l'intervention du prestataire, l'anomalie réapparaît dans les 2 jours ouvrés, l'anomalie sera réputée ne pas avoir été corrigée, et le délai d'indisponibilité continuera à courir depuis la première signalisation de l'anomalie.

A. 6.1.1 Pénalités

Il sera fait application d'une pénalité en cas de non-respect des délais d'intervention fixés ou des délais d'exécution fixés au présent document.

Les courriers, mails et télécopies, permettant la datation des échanges, feront foi. Chaque défaut constaté (fait technique, absence de livrable...) fait l'objet d'un mail et/ou d'une télécopie. Il en est de même pour les retards relatifs aux opérations de mise en œuvre.

Si le prestataire ne peut prendre en charge et résoudre les incidents logiciel et matériel pendant la période "Jours Ouvrés", dans les délais de prise en charge conformément aux modalités d'exécution décrites, la pénalité de retard sera également appliquée.

IX. PROPRIETE ET ACCES AUX DONNEES.

L'agence est propriétaire exclusive des données et des paramètres stockés dans le système informatique. Aussi, le prestataire s'engage à fournir, à la demande de l'agence, les éléments qui lui permettront d'être autonome dans l'accès et l'extraction de ses propres données, et notamment mais non exclusivement :

- Les informations permettant l'accès à la base de données.
- Les modèles de données utilisés.

X. Réponse attendue et calendrier

A. Réponse attendue :

Le prestataire fournira une **liste de référence** de ses réalisations (à budget comparable), précisant les liens URL le cas échéant.

Le prestataire fournira une **note d'intention** montrant la bonne compréhension du besoin accompagnée de **wireframes de la proposition (format mobile en priorité) et de croquis** (ou a minima, planches tendance...).

Le prestataire devra formuler une **offre technique et financière détaillée**, faisant apparaître les temps de développement et coûts horaires.

Toute proposition sera accompagnée d'un extrait de Kbis, d'une attestation sur l'honneur du dirigeant de non liquidation, de non redressement judiciaire avec les services de l'URSSAF.

B. Calendrier

- Date de parution du cahier des charges : mercredi 18 octobre 2023
- Date limite de réponse : vendredi 1^{er} décembre 2023
- Sélection du projet : semaine du 18 décembre 2023
- Réunion de lancement : courant janvier 2024
- Atelier de cadrage identité : mercredi 31 janvier 2024